



Audience de préavis de grève SNPES-PJJ/FSU

Le SNPES-PJJ/FSU a été reçu dans le cadre du préavis de grève couvrant la période du 27 juin au 31 août 2024. Nous n'avons pour l'heure reçu aucune nouvelle garantie concernant l'harmonisation nationale des conditions d'organisation des JOP. Chaque DT ou DIR décidant des règles de manière disparate et parfois désordonnée, même en dehors des lieux d'organisation des épreuves. C'est le grand n'importe quoi dans certaines régions avec des DIR ou DT particulièrement zélées.

S'agissant des postes ouverts aux sortant.es d'école FSE 24/25, les réponses sont aussi restées vagues.

Sans réponses claires sur ces points, le SNPES-PJJ/FSU maintient donc son préavis.

Par ailleurs, la direction RH de la PJJ n'est pas parvenue à nous rassurer non plus sur la situation budgétaire de la PJJ, loin s'en faut. Malgré un discours lénifiant qui cherche à minimiser l'impact du « coup de rabot » financier de presque 37 millions que connaît notre administration, toutes les informations qui proviennent de nos sections syndicales territoriales et régionales démontrent la grande braderie du service public qui est en train de s'opérer. **C'est une gestion à la petite semaine qui se met en place.** On optimise en supprimant des contrats pour quelques mois ou en les limitant sur l'année, sans jamais ni prendre en compte la situation des personnels concernés, ni les conséquences sur le fonctionnement des services et l'accompagnement des enfants ou adolescent.es.

On a beau nous objecter que certaines primes n'étaient pas anticipées dans le budget comme les primes JOP, qui restent pourtant particulièrement floues, et que tout cela s'effectue à moyens constants... Autrement dit, la PJJ doit dépenser plus, avec un budget réduit. Quand bien même la direction de la PJJ se veut rassurante, des coupes franches de plus de 30% sont déjà annoncées dans des services...

La seule gestion à l'économie ne suffira pas à préserver :

- Les nombreux postes de contractuel.es que comptent nos services
- Les budgets de fonctionnement (remboursement des déplacements, frais divers, locaux etc.)
- Les budgets éducatifs comprenant les camps, projets éducatifs etc...

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire

54 rue de l'Arbre sec – 75 001 PARIS

Tél : 01 42 60 11 49- <https://snpespjj.fsu.fr>/Mail : snpes.pjj.fsu@mailo.com





C'est une véritable régression pour le service public d'éducation et de protection des enfants et adolescent.es. C'est inacceptable !

Le SNPES-PJJ/FSU maintient donc son préavis de grève et invite les personnels à s'emparer des questions locales pour organiser des revendications collectives. Nous ne pouvons laisser cette politique d'austérité, qui reste un choix politique, conduire à un plan social pour nos collègues contractuel.les.

Nous dénonçons les politiques d'austérité d'inspiration néolibérale que défend également l'extrême droite en sus d'un contenu xénophobe. A l'heure où les grandes fortunes ont démultiplié leurs revenus sur la base des aides publiques, les services publics qui s'adressent à toutes et tous, en particulier les plus vulnérables, doivent être préservés. En cette période d'élections législatives, alors que la justice des enfants est instrumentalisée dans les débats, le SNPES-PJJ/FSU appelle à voter pour le Nouveau Front Populaire.

Toutes et tous, votons en conscience durant les élections législatives du 30 juin et 7 juillet 2024. Mais mobilisons-nous également après les élections, indépendamment de leur résultat, pour défendre nos missions et les conditions matérielles de leur exercice.

Paris, le 28 juin 2024

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre sec – 75 001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49- <https://snpespjj.fsu.fr>/Mail : snpes.pjj.fsu@mailo.com

